

TRANSMIS LE 16/12/2025
REÇU LE 16/12/2025
AFFICHÉ LE 17/12/2025
NOTIFIÉ LE 17/12/2025
PUBLIÉ LE 17/12/2025
EXÉCUTOIRE LE 17/12/2025

2025/...



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
- 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N°12

OBJET : SPORTS - ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION OCTOBRE ROSE, SUITE AUX FOULÉES NOCTURNES DU 04 OCTOBRE 2025.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 du mois de décembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Thierry BILLARAND, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA, Philippe CHANIAUD.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Stéphane AUBOIN, Pasionaria ENEDAGUILA, Camille PRÉVOST.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.

Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Sophie FERREIRA : Frédéric LÉPRON.

Hervé GALICHET : Henri FERNANDEZ.

Stéphane VERNEREY : Claire LE BERRE.

Rachel SABATIER-GIRAULT : Sabrina FORTUNATO.

Irène CORNUAU : Michelle SCHIDERER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Vincent MULOT : Françoise MENDY LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.

Océane USTASE : Florent BATIER

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville-la-Garenne (95130)
Service des Sports

Question n°12 du CM du 11/12/2025 - P 1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2025 DÉLIBÉRATION n°12

OBJET : SPORTS - ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION OCTOBRE ROSE, SUITE AUX FOULÉES NOCTURNES DU 04 OCTOBRE 2025.

VU les articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT le rôle de La Ligue contre le cancer de collecter des fonds destinés à soutenir la recherche médicale et l'accompagnement des personnes atteintes de cancer, et l'opération nationale *Octobre Rose 2025*, axée principalement sur la recherche, l'information et la prévention du cancer du sein,

CONSIDÉRANT la volonté de la Commune de s'associer à cette opération à l'occasion de la 10^{ème} édition des Foulées Nocturnes le 04 octobre 2025,

Après l'avis de la Commission Attractivité et Cohésion en date du 24 novembre 2025 et de la Commission Ressources et Développement en date du 27 novembre 2025,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal

Article 1 : ACCEPTE d'attribuer une subvention exceptionnelle au comité départemental de La Ligue contre le cancer d'un montant correspondant à l'intégralité des recettes perçues lors des Foulées Nocturnes le 04 octobre 2025, soit 9 416 € (neuf mille quatre cent seize euros).

Article 2 : DIT que la dépense sera imputée au budget 2025 de la Ville.

Article 3 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette décision.

Article 4 : PRÉCISE que M. le Maire et le Comptable public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France



A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Acte à classer

DL11122025Q12

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-12-16T10-12-57.00 (MI266201258)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20251211-DL11122025Q12-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : SPORTS - ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION COEUR ROSE, SUITE AUX FOULÉES NOCTURNES DU 04 OCTOBRE 2025

Date de décision : 11/12/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. attribuées aux personnes morales de droit privé (associations)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 12 - SPORT SUB LIGUE CANCER 2025.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 16/12/25 à 10:12

Date 16/12/25 à 10:12

Date 16/12/25 à 10:19

Par MAGLOIRE EmmanuellePar MAGLOIRE Emmanuelle